

*Sanction royale***Des voix:** Bravo!

● (1500)

[Français]

## LES NOMINATIONS POLITIQUES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell):** Monsieur le Président, étant donné que le très honorable premier ministre en réponse à ma question du 5 février avait annoncé que la commission de cette Chambre, chargée de la réforme, passerait en revue les nominations politiques, est-ce que le vice-premier ministre est en mesure d'assurer cette Chambre qu'il y aura un moratoire sur toute nomination politique importante jusqu'à ce que les recommandations de ce comité soient connues par cette Chambre?

[Traduction]

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, j'ai répondu en partie à cette question.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Quelle partie?

**M. Nielsen:** J'ai déjà répondu à la première partie, à une autre occasion. En ce qui a trait à un moratoire, j'ai bien peur que...

**M. Clark (Yellowhead):** C'est ce que le Sénat fait.

**M. Nielsen:** ... qu'il serait tout à fait insensé de laisser au point mort les affaires du pays pour satisfaire le caprice du député.

Nous ne voudrions certainement pas faire ici même ce que le parti libéral fait à l'autre endroit.

\* \* \*

## RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

**M. le Président:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'à l'exception de deux, les pétitions présentées par des députés le lundi 25 février 1985 sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

## LA ZONE DÉNUCLÉARISÉE—LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

**M. le Président:** Les pétitions présentées par le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) lundi, le 25 février, ne sont pas conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

\* \* \*

## LA SANCTION ROYALE

**M. le Président:** A l'ordre. J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'un message dont voici le texte a été reçu:

Résidence du Gouverneur général  
Ottawa

Le 26 février 1985

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Antonio Lamer, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 26 février 1985, à 16 h 45, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veuillez agréer,  
Monsieur le Président,  
l'assurance de ma haute considération,  
Le Directeur administratif auprès  
du Gouverneur général,  
Edmond Joly de Lotbinière

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 1985-1986

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor)** présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986.

## RENOI AUX COMITÉS PERMANENTS

**L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre d'État (leader du gouvernement à la Chambre)):** Aux termes de l'article 63 du Règlement, je voudrais proposer:

Que les prévisions du budget principal des dépenses de 1985-1986, qui a été déposé aujourd'hui, soient renvoyées aux divers comités permanents de la Chambre ainsi qu'il suit:

Comme il s'agit, naturellement, d'une longue liste qui répartit en détail les prévisions de dépenses entre les divers comités, si cela convient à la Chambre, monsieur le Président, je demande qu'elle soit imprimée dans le harsard comme si elle avait été lue. J'ai envoyé à mes collègues les leaders parlementaires des deux autres partis le texte de la motion et la liste des crédits qui sont renvoyés aux comités afin que tout le monde sache ce qu'il en est. Nous pourrions peut-être tenir la liste pour lue.

**M. le Président:** La Chambre a entendu la proposition du leader du gouvernement à la Chambre (M. Hnatyshyn). Y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

[Note de l'éditeur: La liste susmentionnée suit.]

Que le Budget principal des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986, déposé plus tôt aujourd'hui sur le Bureau de la Chambre, soit déferé aux divers comités permanents ainsi qu'il suit:

*Au Comité permanent de l'agriculture:*

Agriculture, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 50, 55, 60 et 65

Affaires extérieures, crédits 20 et 25

*Au comité permanent des communications et de la culture:*

Communications, crédits 1, 5, 10, 15, 20, L25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80 et 85